## GRILLE DE RÉMUNÉRATION DES ARTISTES

		HONORAIRES DE CONCEPTION				HONORAIRES DE RÉALISATION			PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES			TOTAL
POSTE 1	POSTE 2	POSTE 3	ou	ou	POSTE 4	POSTE 5	POSTE 6	POSTE 7	POSTE 8	ET/OU	POSTE 9	TOTAL × 1,5 si collectif d'artistes
Budget artistique annuel	Exposant·e·x·s	Œuvre(s) existante(s)	Adaptation d'œuvre(s)	Nouvelle(s) œuvre(s)	Forfait mensuel au-delà du 2° mois d'exposition*	Honoraires de réalisation	Per diem*	Montage et transport	Événement avec préparation*	Événement sans préparation*	Rédaction de texte*	-
		× 1	× 1,5	× 2	d exposition	adapté 90 CHF/h ; min. 30 CHF/h	min. 50 CHF/jour pour trois repas	adapté 60 CHF/h ; min. 23 CHF/h			Forfait pour 1000 frappes	
Petite structure	Solo	500	750	1'000	125		50 ×		250 ×	125 ×	80 ×	
< 50 ' 000 CHF par année	2 à 5 pers.	250	375	500	62,5		50 ×		250 ×	125 ×	80 ×	
	6 et plus	100	150	200	25		50 ×		250 ×	125 ×	80 ×	
Stucture moyenne	Solo	1'000	1'500	2'000	250		50 ×		500 ×	250 ×	90 ×	
50K – 250K CHF par année	2 à 5 pers.	500	750	1'000	125		50 ×		500 ×	250 ×	90 ×	
	6 et plus	200	300	400	50		50 ×		500 ×	250 ×	90 ×	
Grande structure	Solo	3'000	4'500	6'000	750		50 ×		750 ×	375 ×	90 ×	
250K – 500K CHF par année	2 à 5 pers.	1'500	2'250	3'000	375		50 ×		750 ×	375 ×	90 ×	
	6 et plus	600	900	1'200	150		50 ×		750 ×	375 ×	90 ×	
Très grande structure	Solo	5'000	7'500	10'000	1'250		50 ×		1'000 ×	500 ×	100 ×	
> 500K CHF par année	2 à 5 pers.	2'500	3'750	5'000	625		50 ×		1'000 ×	500 ×	100 ×	
	6 et plus	1'000	1'500	2'000	250		50 ×		1'000 ×	500 ×	100 ×	

<sup>\*</sup> l'astérisque indique les colonnes dont les montants sont à multiplier par le nombre d'occurences